

Le T. R. Père Auguste Lavillardière, O.M.I.

*5^{ème} Supérieur Général de la Congrégation des Missionnaires
Oblats de Marie Immaculée.*

*Elu le 23 Septembre 1906, décédé le 28 Janvier 1908
à l'âge de 64 ans.*

Nous recommandons son âme aux ferventes prières de nos abonnés.

La sympathie profonde qu'ils ne cessent de nous témoigner les unit à notre deuil et rend participante de leurs prières l'âme de notre bien-aimé défunt.

R. I. P.



Mars 1908

Chronique du sanctuaire

Janvier 1908.



DANS notre dernière " Chronique " nous avons parlé de nos *souvenirs*, c'est-à-dire du *passé* : dans celle-ci parlons un peu de l'année nouvelle, c'est-à-dire de l'*avenir*.

Les années sont, dans l'intention de Dieu, les outils variés dont sa main se sert pour opérer le salut du monde et qu'elle rejette successivement lorsqu'ils sont usés. Quels merveilleux effets va donc produire, avec l'année 1908, l'artisan divin qui l'a créée pour son usage ? Lui seul en a le secret : mais nous savons du moins que cet instrument sera mieux adapté à son travail puisque cette année entière semble consacrée au *Saint Rosaire*.

C'est en effet une remarque qu'on mise en évidence tous ceux qui ont noté, dans l'année 1908, surtout le cinquantième anniversaire de l'apparition de N.-D. de Lourdes. Tous ont rappelé la place large et privilégiée que le *rosaire* a tenu dans les célestes manifestations à Bernadette Soubirous. Il est tout naturel que les *Annales du T. S. Rosaire* le rappellent elles aussi en cette première " Chronique " de 1908. Elles le font, toujours avec l'intention bien avouée de propager cette dévotion et de grandir, dans le cœur de leurs chers abonnés, une confiance sans bornes en la pratique de cette prière. Et pour encourager cette confiance il suffit de relire quelques pages du récit des apparitions.

Voici ce que raconte Bernadette à propos de la première apparition :

“ L'idée de prier me vint dit-elle ; je mis la main à la poche ; je pris le chapelet que je porte habituellement sur moi, je m'agenouillais et voulus faire le signe de la croix ; mais je ne pus pas porter la main au front ; elle me tomba.

La *Dame*, cependant, se plaça de côté et se tourna vers moi ; cette fois, elle tenait un grand chapelet à la main. Elle se signa, comme pour prier. Ma main tremblait : j'essayai de nouveau de faire le signe de la croix, et je pus le faire ; après quoi je n'eus plus peur. Je récitai tout mon chapelet. La Dame faisait courir les grains du sien, mais elle ne remuait pas les lèvres. ”

Ne trouvez vous pas, à la fois auguste et encourageant, ce geste de la Vierge traçant sur elle-même le signe de la Croix et, sous ses doigts de pureté, faisant courir les grains de son rosaire ? N'y a-t-il pas dans cet exemple venu de *l'autre monde* une exhortation à la pratique du chapelet ? Et voici encore d'autres signes de la volonté de notre Mère.



“ Faites-moi la gracieuseté, de venir ici *quinze* fois. ” Ainsi parla à l'heureuse voyante la Vierge Immaculée. C'était à la troisième apparition. Indiquant à Bernadette sa préférence pour la prière du *rosaire* elle lui demanda de revenir au même lieu réciter le chapelet, lui promettant de se montrer à elle pendant cette prière. Aussi *quinze* fois, pendant que l'enfant, fidèle au rendez-vous céleste, égrenait sa prière, Marie lui apparut, et à chacune de ces apparitions son chapelet glissait entre ses doigts bénis. Repassait-elle alors, dans son souvenir si précis, les *quinze* mystères qui furent les *quinze* principaux événements de sa vie ? Qui nous le dira ? Ce que du moins on peut affirmer c'est qu'il s'établissait alors une communion mystérieuse entre son âme et celle de Bernadette, car celle-ci, touchée sans doute par les effluves saintes qui remplissaient la grotte, s'abandonnait à la prière avec la ferveur de l'extase :

“ En récitant son chapelet, raconte un témoin, elle remuait à peine les lèvres, à son attitude, cependant, à l'expression de son visage, on voyait qu'elle était ravie. Quelle paix profonde ! Quelle suave sérénité ! Quelle haute contemplation ! Le sourire, comment le peindre ? L'artiste le plus délicat n'en pourrait jamais rendre la beauté. Le regard de l'enfant vers l'apparition ne ravissait pas moins que le sourire ; impossible de se figurer quelque chose de si pur, de si doux, de si aimant. . . ”

Le rosaire a donc tenu dans les apparitions de Lourdes une place privilégiée : il faut qu'il la conserve pendant cette année 1908, consacrée à en célébrer le glorieux *cinquantenaire*. C'est pour cette raison que nous disions, en commençant l'année et notre "chronique," que 1908 sera, dans la main divine, un outil mieux adapté, à cause de cette sainteté que va lui communiquer le renouveau de cette dévotion.

On nous permettra d'insister encore quelque peu sur cette prière et ses manières variées.



Cette insistance a d'ailleurs pour nous un charme particulier, celui de la *reconnaissance*. Il faut bien reconnaître en effet que c'est en vertu des bénédictions de Marie que le pèlerinage du Cap de la Madeleine a pris des développements si considérables, et ces bénédictions nous ont été méritées par le *Rosaire*. Nous le rappelions dans notre dernier numéro en reproduisant le "Précis historique," lumineux résumé que Mgr Cloutier a tracé des origines du pèlerinage. Mais depuis lors que de bénédictions nouvelles se sont ajoutées aux bénédictions d'antan !! Comme notre terre est toujours exposée à la bienfaisante rosée qui monte du fleuve et la rafraîchit, ainsi est-elle chaque jour arrosée de ces faveurs invisibles qui descendent sur elle du trône de la Vierge. Je dis *invisibles* : je me trompe. Il en est vraiment de trop évidentes pour qu'on ne puisse pas les appeler *visibles*, et, encore une fois, ces faveurs nous sont octroyées à l'intercession de tant de *rosaires* qui se sont récités sur notre sol depuis M. L. Désilets jusqu'à nos jours. Si donc la *reconnaissance* est, de tous les sentiments humains, un des plus rares et des plus exquis que ce sentiment soit le nôtre, et grâces soient publiquement rendues au *rosaire* de Marie. Cette année donc sera mieux remplie encore de nos *Ave* confiants afin que, puisant toujours aux mêmes sources fécondes, nous puissions rendre ce pèlerinage plus universel et plus méritoire.

Un des moyens d'*universaliser* la dévotion au *rosaire* ce sont certes nos *Annales*. Et ici encore il nous faut être reconnaissants.

Depuis 1902, ces Annales ont changé leur antique toilette et

depuis lors elles se sont répandues dans une multitude de foyers nouveaux. Organe bien humble des gloires et des bienfaits de la Sainte Vierge, elles doivent leur extension non à ce qu'elles *sont* mais à ce qu'elles *disent*. Nos lecteurs ont hâte, chaque mois, de les recevoir afin d'y découvrir, toujours plus efficace, l'intervention de la Vierge du Rosaire. On veut bien nous dire que toutes les pages en sont lues attentivement, mais celles qui captivent davantage ce sont celles de la "Chronique" dans laquelle nous essayons de raconter ce qui se fait ici, et celles des "Prières et Actions de Grâces" qui rappellent ce que d'autres ont reçues. Mais dites moi la cause de cette extension ? Elle est toute en la bénédiction méritée par la dévotion du *rosaire*.

Cette bénédiction se manifeste de deux façons bien visibles. D'abord la Sainte Vierge obtient au peuple chrétien le *goût* des dévotions qui lui plaisent, et c'est ce qui explique la multiplication de nos abonnements. Mais ceux-ci ne se trouvent point seuls, aussi regardons nous comme une faveur signalée de Marie la bonne rencontre de zélateurs et zélatrices si nombreux et si dévoués. La "Chronique" voudrait trouver des accents assez forts pour leur crier sa plus intime *reconnaissance*, que chacun du moins en trouve ici l'assurance. Nous savons en effet quel travail, quel zèle, quel dévouement et quelle patience il faut pour recueillir ces abonnements dont les chiffres sont si variés et qui se grossissent à plusieurs centaines dans les mains de la même personne. Nous avons eu déjà l'occasion de témoigner à chacun les sentiments que provoque en nous le travail de nos zélateurs et zélatrices : il nous fait plaisir de le redire aujourd'hui publiquement, et aussi de remercier N.-D. du Rosaire de cette faveur si appréciée.

Comme *prime* nous offrons, cette année, à la dévotion de nos lecteurs de belles plaquettes sur opale de l'apparition de Lourdes : c'est pour célébrer le 11 février, multiplier encore les abonnements aux *Annales* du Rosaire, et répandre dans nos familles l'image si pure de l'Immaculée Conception. Ces abonnés nouveaux qui vont venir à nous pendant cette année 1908, nous arriveront, peut être sans le soupçonner, conduits par la vertu caché du Saint Rosaire.

**

Naturellement en voyant la "Chronique" partie à pérorer sur un pareil ton, vous vous attendez à ce qu'elle vous parle encore des *Stations* du Rosaire. De fait parlons-en. Lorsque vous aurez terminé la lecture des premières pages de ce numéro, vos regards s'arrêteront sur la liste des dons affectés à cette œuvre. Vous verrez que cette liste se montre toujours *digne* d'elle-même et de son passé, et sans vous douter de tout ce qu'il y a de philosophie dans votre réflexion, vous vous direz : "Où, vraiment, cette œuvre est l'œuvre de la Sainte Vierge." Puis vous ajouterez cette autre réflexion : que si la "Chronique" de Janvier semble s'amuser si longuement à parler du *rosaire*, c'est que cette année lui est apparue toute pleine de cette prière et des effets admirables qu'elle produit.

Après un pareil exode j'ai donc le droit de vous rappeler à une plus grande fidélité à la prière du chapelet. Cette récitation d'ailleurs est munie d'un grand nombre d'indulgences.

Toutefois, il est bon de rappeler qu'il existe deux catégories d'indulgences du Rosaire : les unes sont réservées aux membres de la *Confrérie* du Rosaire : les autres sont accessibles à *tous* les fidèles. De celles-ci, les unes peuvent être gagnées par la récitation du rosaire ou chapelet, avec la méditation des mystères, sans qu'il soit nécessaire de se servir d'un chapelet indulgencié. Mais nos lecteurs voudront bien remarquer qu'un grand nombre d'indulgences requièrent l'usage d'un chapelet *rosarié*, c'est-à-dire béni par un Dominicain ou un prêtre muni de pouvoirs.

Pour les fidèles qui ne sont pas membres de la *Confrérie* du Rosaire, les indulgences ne peuvent être gagnées que par la récitation d'un chapelet moralement ininterrompue.

Quant aux membres de la *Confrérie*, ils ont toujours été autorisés à séparer les dizaines du rosaire qu'ils doivent réciter chaque semaine : mais jusqu'ici c'était la seule exception. Depuis une concession faite par Pie X au maître général des Frères-Prêcheurs, en l'audience du 14 octobre 1906, les *confrères* peuvent gagner les indulgences en séparant les dizaines, pourvu qu'ils récitent le chapellet ou le rosaire dans la journée.

Rappelons aussi que les *confrères* du Rosaire ont droit à une indulgence de 100 ans et autant de quarantaines s'ils portent

sur eux dévotement leur rosaire. Cette indulgence accordée par la Bulle *Splendor aeternae gloriae* d'Innocent VIII, en date du 26 février 1491, avait été supprimée dans le récent catalogue des indulgences de la confrérie du Rosaire ; mais elle a été remise en vigueur par Pie X, par rescrit du 31 juillet 1906 : elle peut se gagner une fois par jour, sans autre condition.

Mais je m'arrête ne voulant pas, en cette "chronique" du premier mois, vous livrer toutes les pensées qui me viennent en visitant notre *sanctuaire* du Rosaire.

N. B. — Le chiffre **07** inscrit sur votre enveloppe signifie que votre abonnement s'est terminé durant l'année **1907**. Nous allons retrancher de la liste de nos abonnés tous les noms dont l'enveloppe est marquée de ce chiffre, à moins qu'ils ne nous envoient leur abonnement aussitôt.

LE CORDON DE ST-JOSEPH

Prière pour obtenir la vertu de pureté

O GLORIEUX saint Joseph, père et protecteur des vierges, gardien fidèle, à qui Dieu confia Jésus, l'innocence même, et Marie, la Vierge des vierges, je vous en supplie et je vous en conjure par Jésus et Marie, ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que préservé de toute souillure, pur d'esprit et de cœur, et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une chasteté parfaite.—Ainsi soit-il.

Indulgence : 100 jours, une fois le jour.



JÉSUS ENFANT

La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

4.—Suites de la première sanctification et la maternité divine



NOS lecteurs se souviennent que dans ce travail de sainteté qui se nomme *l'édification* de Marie, nous avons distingué trois temps principaux : la pose des *bases*, la *construction* et le *parachèvement* de l'édifice. Dans cette triple étape Marie a été favorisée de remarquables privilèges, accordés à son titre de Mère de Dieu. Immaculée dans sa conception elle a reçu alors cette *plénitude* de vie dont nous avons parlé dans notre dernier article. Cette première grâce, supérieure à celle du plus élevé des anges ou des saints, supérieure peut-être à la somme réunie de toutes leurs perfections, cette première grâce est la *base* privilégiée de sa sainteté. Voici d'autres *privilèges* que celle-ci exige.

Puisque les *vertus* doivent être portées au même degré que leur principe, la grâce, puisque celle-ci dépassait en Marie le sommet de toutes les saintetés, ses vertus atteignirent, dès le premier instant le faite suprême c.a.d. *l'héroïsme*.

C'est en effet la consolante doctrine de notre foi que Dieu, venant dans l'âme juste la vivifie de sa grâce et des germes de toutes les vertus. Mgr Gay le dit en de jolies pages qu'il fait bon relire : " c'est par la grâce que Dieu tient, pour ainsi dire, les racines de l'âme, et, la greffant sur lui, fait qu'elle boit sa sève trois fois sainte, et devient capable de la projeter dans toutes ces magnifiques puissances par lesquelles elle s'étend elle-même comme l'arbre par ses rameaux. Ces puissances naturelles si nombreuses, si variées et déjà si admirables, sont divinement perfectionnées par cette *diffusion* intérieure, chacune selon son ordre, sa fonction, sa fin. Toutes en reçoivent des qualités nouvelles, supérieures, essentiellement surnaturelles, qui sont

tout à la fois des souplesses et des énergies, des docilités et des forces, des transparences et des foyers, rendant l'âme plus passive sous la main de Dieu et en même temps plus active à le servir et à faire ses œuvres. Ce sont d'abord ces vertus souveraines qu'on nomme *théologates*, la foi, l'espérance et la charité.... Il semble que ces trois grandes vertus soient l'épanouissement immédiat de la grâce sanctifiante. Ce sont ensuite les *vertus infuses* soit intellectuelles, soit morales. Ce sont les *don*s du St-Esprit qui, dérivant des trois vertus théologiques comme de leur source, mettent l'âme en état d'exercer divinement les vertus secondaires et deviennent les germes féconds des fruits que Dieu veut récolter en nous."

Puisque c'est la même intimité de vie ou de grâce surnaturelle qui s'écoule dans l'âme et ses facultés, nous pouvons bien affirmer que Marie, en vertu de sa maternité divine, a eu, dès l'origine, toutes les vertus au degré héroïque.

* * *

La beauté première de cette âme nous en découvre une autre : l'intimité qui, dès sa conception immaculée, s'établit entre l'âme de Marie et la Trinité qui l'habite. Celle-ci, en effet, hôte de toute âme juste, se donne dans une communion d'autant plus étroite que cette âme est plus parfaite. Alors jugez un peu des relations profondes de la Trinité et de la Sainte Vierge au premier instant de la vie, par les paroles suivantes que Mgr Gay ose écrire de nos âmes à nous, pourtant si imparfaites. "Vous comprenez ce que font dans l'âme ces Trois Personnes qui y demeurent comme dans leur sanctuaire. Elles y disent comme au jour où elles créèrent Adam : "Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance" et ce qu'elles disent elles le font. Elles répandent et scellent sur nous la lumière de leur face. Elles s'impriment non seulement sur nous, mais en nous, et nous moulent, pour ainsi parler, dans leur forme éternelle : et c'est ainsi qu'elles font de nous est homme nouveau et intérieur qui est créé, dit St-Paul, dans la sainteté de la vérité. Elles nous bénissent dans le Christ, de toute bénédiction spirituelle et céleste. Elles nous baptisent dans l'Esprit-Saint et dans le feu, c'est-à-dire dans l'amour. Elles nous sacrent de cette

onction qui est une communication de leur essence. Elles forment le Christ en nous, et nous forment dans le Christ. Elles font de nous de vrais *christs*, chaque chrétien devenant un membre et une image abrégée de ce Christ total et souverain qui reste l'objet unique de toutes les complaisances, l'unique raison de tous les dons, l'unique moyen de toutes les opérations."

* **

Cette première sanctification de la Sainte Vierge a-t-elle joui de cet autre *privilege* d'être accompagnée d'un acte méritoire.

La théologie en effet, à la suite de St-Thomas, enseigne ceci au sujet de Jésus-Christ : "Le Christ a été sanctifié dès le premier instant. Or il y a deux modes de sanctification : celui qui est propre aux adultes qui se fait par leur acte personnel, et celui des enfants, lesquels sont justifiés non par leurs actes mais par la foi des parents ou la foi de l'Eglise. Le premier mode est plus parfait que le second, de même que l'acte est supérieur à l'habitude et que ce qui est par soi l'emporte sur ce qui est par autrui. Or la sanctification du Christ devait être la plus parfaite de toutes, car il était sanctifié pour être la sanctification des autres. Il a donc reçu la grâce par un mouvement de son libre arbitre vers Dieu. Et comme cet acte du libre arbitre est méritoire, il s'ensuit que le Christ a mérité au premier instant de sa conception."

Marie a-t-elle joui du même *privilege*? Le Père Hugon, O. P., après avoir cité un certain nombre d'auteurs ajoute : "Ce *privilege* n'est donc pas sérieusement contesté, bien qu'il n'engage pas la foi. Nous avons pour le prouver, trois raisons fondamentales,"

La *première* raison est un raisonnement analogue à celui que nous venons de citer de Saint-Thomas au sujet du mérite du Christ. La première sanctification de Marie étant supérieure à la sainteté consommée des adultes, il convenait que cette première sanctification fut octroyée d'une manière au moins aussi parfaite que celle qui a sanctifié les adultes. Ceux-ci se sont sanctifiés par *mérite*, avec le libre concours de leur volonté. On doit donc affirmer que Marie a joui du *privilege* de

faire usage de son libre arbitre au premier instant de sa sanctification. Préférée de Dieu, dès le moment de sa conception immaculée, elle a été plus aimée de Dieu que toutes les créatures ensemble : il est donc juste qu'elle se donne elle-même à Dieu par cet amour ardent qui suppose en elle la conscience et la liberté. Ce raisonnement on le voit développer, sans engager la foi cependant, une des conséquences de notre dernier article, que Marie au moment de son immaculée conception a participé à une *plénitude* de grâces supérieure à la sainteté consommée des anges et des saints.

Une *deuxième* raison de l'auteur que nous venons de citer est tirée de ce qu'il y a d'extraordinaire dans la grâce première de notre divine Mère. Il est au moins étrange de penser que Dieu ait comblé Marie de faveurs célestes au moment de sa conception immaculée pour laisser ces grâces improductives jusqu'au moment où elle parviendra à l'âge de raison. On peut donc croire que ces germes divins si féconds, jetés à pleines mains sur ce sol si riche, que ces germes se sont développés aussitôt, que Marie a aussitôt fait usage de sa volonté, en un mot qu'elle a *mérité*. C'est là un *privilege*.

Enfin une *troisième* raison nous est fournie par un des principes déjà établis dans nos articles précédents. Dans notre numéro d'octobre 1907 nous avons lu ceci : "quelque *privilege* de grâce que vous trouviez dans les Saints attribuez le, à un degré supérieur, à la Mère de Dieu." Il est admis que St-Jean Baptiste a eu l'usage de la raison dès le sein de sa Mère, ce qui nous autorise à penser que Marie a reçu ce *privilege* au moment de sa conception et qu'ainsi elle a *mérité* au premier moment de sa sanctification.

Mous répondrons bientôt à une objection que je vous entends me faire, et nous dirons un mot de la science de la Sainte Vierge au premier moment de sa vie.

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Décembre 1907 au 25 Janvier 1908.

Dans la Chronique de cette livraison de mars nous faisons appel à la bonne volonté de nos abonnés pour qu'ils nous aident à multiplier les abonnements à nos annales. C'est bien un moyen de répandre la dévotion du *Rosaire*, et d'honorer l'anniversaire de l'apparition de N.-D. de Lourdes.

Mais un autre moyen d'honorer le même anniversaire c'est celui que choisissent ceux dont les noms sont imprimés sur la liste de cette page : offrir son aumône pour aider à l'achèvement des "Stations" du Rosaire. Ces *Stations* serviront à quelques-unes des solennités de l'été 1908, et les *Ave Maria* de nos pèlerins attireront les bénédictions de N.-D. du Cap pour d'abord sur ceux qui ont travaillé à leur érection.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame Narcisse Lambert	5	Turns Falls	0.50
Dame Michel Ledoux,		St-Simon	0.50
Anonyme		Boston	0.10
Delle J. M. A. Bacon			1.00
Dame J. B.		St. Sauveur	0.10
Dame F. Lemire		St-Alexis des Monts	1.25
Enfant de Marie		St-Tite	0.25
Anonyme			0.50
Delle Ella Goudreau	5		0.50
Une abonnée		Sherbrooke	3.00
Anonyme		St-Ferréol	0.25
Dame F. Gervais			1.00
Anonyme		Aimaville	1.00
Dame J. Boisvert			0.25
Dame A. Lupien			0.25
Dame E. Lebel			1.00
Dame A. Lemire		St Maurice	1.00
A. Blais		Trois-Rivières	1.00
Edmond Beauchesne			0.20
Dame B. P.			0.50
Dame veuve O. Picard		Vermont	1.00
Abonnée		Grand'Mère	0.25
Dame J. M. B.		Sorel	0.25
Abonnée			0.25
Dame A. Rochon			0.25
Anonyme		St. Justin	2.00
Abonnée		St-Raphaël	2.00
Dame C. Laliberté			1.00
Emma Lemay			0.40

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Carméline Paradis.....			5.00
Dame X. Pothier.....			1.00
Delphine Laliberté.....			2.00
Dame Rheault.....			0.40
Cécile Rompré.....		Ste. Anne la Pérade.....	1.00
Anonyme.....			1.00
Dame Jos Coté.....			0.50
Mr P. Nouet.....		Pointe du Lac.....	1.00
Mr J. L. Sanschagrin.....		Trois-Rivières.....	5.00
Anonyme.....			2.00
Dame Osgard Lauzon.....			1.00
Henri Queny.....			1.00
Georges St-Amant.....		St-Jean Baptiste.....	0.50
Abonnée.....		Shawanegan Falls.....	0.25
Dora Barry.....			0.25
Abonné.....	53	Wotton.....	0.50
Dame V. Cyprien Picard.....		Nicolet.....	0.50
Dame Esdras Gignac.....		St. Alban.....	5.30
Anonyme.....			1.00
Dame Jos Lebel.....		St-Roch des Aulnais.....	0.50
Delle Ombéline Joly.....		Manville.....	0.25
Delle Lely Bruneau.....			0.25
Dame A. L. O.....			0.50
Dame A. D.....			0.25
Dame E. T.....	2		0.50
Dame H. Arcavd.....		Clorence Creek.....	0.50
Dame Theo. Grenier.....		Baraga.....	3.00
Abonné.....	g. grain	St-Bonaventure.....	1.25
Delle J. A. Archangeault.....			3.00
Dame G. Z. P.....		Deschambeau t.....	5.00
R. P. Cloutier.....		St-Narcisse.....	5.00
Abonnée.....	13		1.00
Dame D. Verret.....		Rivière Noire.....	1.40
Delle Angelina Renaud.....		Hull.....	2.00
Anonyme.....		Portneuf.....	1.00
Dame Joseph L'Escadre.....		St.Léon.....	0.50
Abonnée.....		Gentilly.....	0.25
Dame Joseph Coté.....		St-Joachin.....	1.00
Dame Pierre Saucier.....		Hooksett.....	1.00
Dame Narcisse Paré.....		Deschambeault.....	0.25
M. A.....		Eerlin.....	5.00
Anonyme.....		Ste-Angèle.....	2.00
Dame Alph. Labarge.....		Alpena.....	0.50
Dame P. B.....		Cap Santé.....	0.45
Dame Pierre Tremblay.....		Lowell.....	1.00
Dame Maxime Geoffroy.....		Lowell.....	1.00
Abonnée.....		Ste-Marie.....	2.00
Abonnée.....		Cap de la Madeleine.....	1.00
Ab. Lachance.....		North Temiskamengue.....	0.50
Abonnée.....			2.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Anonyme		Ottawa.....	0.50
T. Toussangeau.....		Hardford.....	0.50
P. A.		Montréal.....	5.00
.....		Sanday Bay.....	0.50
Dame A. Brière.....			0.50
Dame R. L.		Waterbury.....	1.00
Anonyme			5.00
Dame T. Rivard.....			1.50
Anonyme		St-Jean Deschailions.....	0.20
Dame Lauréat Bélanger....	20	Rivière du Loup.....	2.00
Henri Quessy.....			1.00
Anonyme			2.00
Anonyme		Québec.....	2.00

La Tour Antonia

DEMANDE. Quand vous aurez une espace libre dans vos annales seriez-vous assez bon, mon R. P., de dire un mot de la *Tour Antonia* ? Ici plusieurs de vos lectrices *ignorantes* aimeraient à savoir d'où lui vient ce nom.

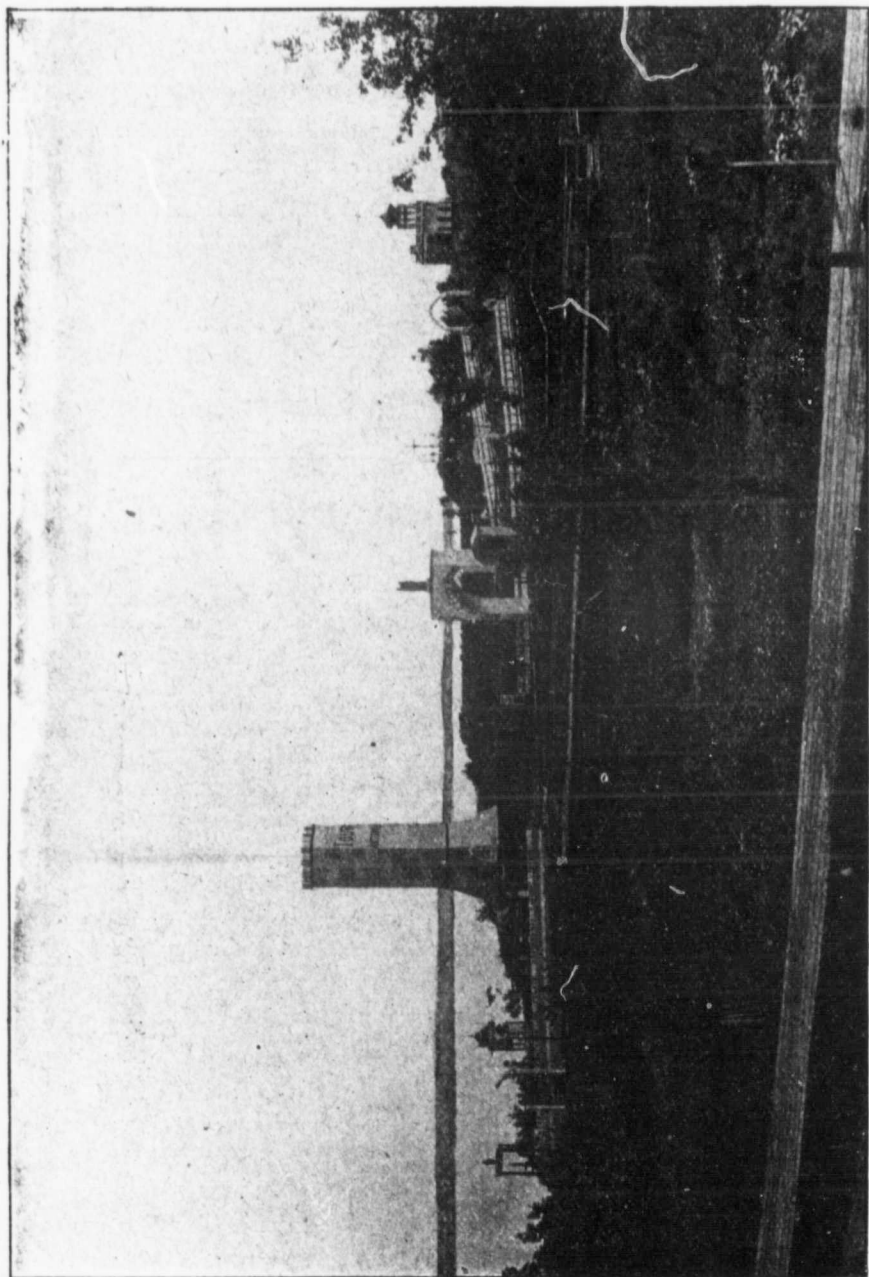
REPONSE. Elle est bien pardonnable cette *ignorance* dont s'accusent quelques-unes de nos lectrices au sujet de ce vocable "*Tour Antonia*". Leur ignorance est d'ailleurs le partage de beaucoup de voyageurs qui, de passage en vue de cette construction carrée, braquent sur elle leurs yeux et leurs lorgnettes et s'interrogent vainement pour lui trouver une signification. La voici :

Nos lecteurs savent déjà que la "Voie douloureuse" érigée sur notre cap reproduit, en des proportions trois fois plus petites, la Voie douloureuse que l'on suit à Jérusalem. Suivons là cette "Voie douloureuse" telle que la retracent des écrivains compétents comme le P. Frédéric O.M. dans sa "Vie de N.-S. Jésus-christ," ou le P. M. J. Olivier O. P. dans la "Passion."

Le Vendredi Saint, au matin, dès que parut le jour, Caïphe remonta sur son tribunal pour présider une nouvelle séance destinée à donner au jugement qui condamnait Jésus une apparence plus régulière. A cette question "Tu es donc le Fils de Dieu ?" Le Christ répondit :

"Vous le dites, je le suis !"

Et tout aussitôt les Sanhédrites reprirent avec unanimité : "Qu'avons-nous besoin de témoins, puisque nous avons entendu nous-mêmes le blasphème sortir de sa bouche," et aussitôt le cortège se forma qui devait conduire à l'*Antonia* le Christ digne de mort. Du haut de la terrasse où leurs piques reluisaient au soleil levant, les Légionnaires avaient signalé l'agitation de ce cortège en marche. Sous les portes voûtées de la citadelle des soldats s'alignèrent en ordre de bataille, prêts à répondre par la force à toute tentative de sédition. Inutile précaution, car celui que l'on amenait se laissait conduire comme l'agneau à la boucherie, c'était le Christ qui arrivait à la *Tour Antonia*.



LA TOUR ANTONIA

“ A l'angle Nord-Ouest du Temple, se dressait comme une menace plutôt qu'une protection, la citadelle que le premier Hérode avait dédiée à Marc-Antoine et qui, pour cette raison portait le nom de *Tour Antonia*. ” Marc-Antoine, un des triumvirs à la tête de la République Romaine, 43 ans avant la naissance de Notre-Seigneur, Marc-Antoine avait reçu, à Rome, Hérode fugitif, et par ses démarches auprès de son collègue Octave et auprès du Sénat, l'avait fait nommer *roi des Juifs*, en l'an 40. A.C. Après s'être emparé de Jérusalem, Hérode fit tailler à pic les flancs de la colline rocheuse fortifiée autrefois par David, puis il les revêtit de marbre poli pour rendre inutile toute tentative d'escalade. Il obtint ainsi un quadrilatère de 100 mètres de côté (environs 300 pieds) et de 25 mètres d'élévation (environ 75 pieds) qu'il garnit à son sommet d'un parapet de 5 pieds de hauteur pour abriter les défenseurs du chemin de ronde.

C'est la *Tour Antonia*, qu'imite celle de notre Cap, avec ses carrés qui lui donnent l'aspect d'une forteresse à pierres colossales.

Lorsque la Palestine eût été réduite en province romaine, en l'an 7 de l'ère chrétienne, les procurateurs prirent possession de l'*Antonia* où résidait depuis lors une partie de la garnison chargée de contenir Jérusalem. Une cohorte entière venait s'y établir au temps de Pâques, en prévision des agitations qui pouvaient se produire. La grande cour de l'*Antonia*, devenue le *prétoire* dans le langage des Romains, avait été pourvue d'un corps de garde et était le lieu ordinaire des jugements rendus par les Procurateurs.

A l'*Antonia* se rattachent donc des souvenirs inoubliables. C'est là que se trouvait Ponce Pilate au matin du jour où il est appelé à prononcer sur la destinée du Fils de Dieu. C'est là dans l'*atrium*, où il allait descendre, qu'il fit introduire le prisonnier divin qu'il devait interroger.

Vous connaissez les émouvants épisodes qui contiennent et achèvent ce récit, qui a nom “ Chemin de la Croix ” et leur souvenir s'évoque plus vivant et plus poignant à la vue de ce quadrilatère en bois dressé ici, auprès du Sanctuaire de N.-D. du Rosaire. Il me semble voir Pilate descendre les degrés et marcher, vers l'*atrium* où s'alignaient les files correctes de sa cohorte, tandis que sur le seuil, qu'ils ne veulent franchir pour ne pas souiller leurs consciences de démon, s'entassaient les hideuses figures des Pontifes des Scribes et des anciens : et au premier plan, mes yeux s'arrêtent sur l'indicible visage de Jésus, le Christ.

Avec ce souvenir de la Passion, la *Tour Antonia* en évoque un autre, celui dont il est parlé aux actes des Apôtres. Chap. XXI, vers. 27 et suivants :

St. Paul entra dans le Temple lorsque les Juifs d'Asie, l'ayant vu, soulevèrent toute la foule et mirent les mains sur lui, en criant : “ Hommes Israélites au secours ! S'étant saisis de Paul ils le traînèrent hors du Temple et aussitôt on en ferma les portes. Comme ils cherchaient à le tuer, le bruit vint au tribun de la cohorte que tout Jérusalem était en confusion. A l'instant il prit des soldats et des centurions et courut à eux. Voyant le tribun et les soldats ils cessèrent de frapper Paul. Alors le tribun s'approcha, se saisit de lui, et le fit lier de deux chaînes. Puis il demanda qui il était, et ce qu'il avait fait. Mais dans la foule les uns criaient une chose ; les autres criaient une autre. Ne pouvant donc rien apprendre de certain à cause du tumulte, il ordonna de le mener dans la forteresse. Lorsque Paul fut sur les degrés, il dût être porté par les soldats, à cause de la violence de la foule ; car la multitude du peuple suivait en criant : Fais-le mourir !

Comme il allait être introduit dans la forteresse Paul dit au tribun :

M'est-il permis de te dire quelque chose ? Permetts-moi, je te prie de parler au peuple. Le tribun le lui ayant permis, Paul, debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple. Il y eut un grand silence, et Paul, parlant en langue hébraïque, dit.”

Telle est la signification de la *Tour Antonia*, et pour les émouvantes choses qu'elle rappelle vous devinez combien il est agréable d'aller, à l'abri de sa massive construction, rêver à ces choses du passé.



Le Père Antoine Daniel

JÉSUITE

1601-1648



ANTOINE Daniel naquit à Dieppe le 27 mai 1601. Il entra, à l'âge de vingt ans, chez les Jésuites à Rouen. Après avoir complété ses études de philosophie, il alla à Paris, au collège de Clermont, pour y faire sa théologie. De Paris il fut transféré au collège d'Eu, où il se livra à l'enseignement jusqu'à son départ pour la Nouvelle France. Il était le frère du fameux capitaine Daniel dont parle Champlain, qui construisit le premier fort français au Cap-Breton, en 1629, et qui, en 1632, conduisit au poste de Sainte-Anne son frère Antoine et le P. Davost, pour remplir les fonctions de missionnaires.

Deux ans plus tard, nous les retrouvons tous deux à Québec, au couvent de Notre-Dame des Anges, étudiant la langue huronne sous la direction du Père de Brébeuf, qui s'en était rendu maître après trois ans de séjour au milieu des sauvages. “ Si grande est l'ardeur qu'ils mettent à cette étude, écrivait le Père de Brébœuf au Général des Jésuites, qu'ils ont fait des progrès vraiment remarquables, dans une langue à peine connue, et qui n'est pas encore réduite en principes. ”

Le Père Daniel était destiné à devenir missionnaire chez les Hurons. Il importait donc qu'il se mit au courant de leur langue, et ses talents lui permirent de la maîtriser en peu de temps. Ainsi put-il partir pour l'Ouest dès l'année qui suivit son arrivé au pays. Son unique ambition était de travailler à la conversion des barbares. C'était bien là, en effet, le résumé des quinze années qu'il séjourna au milieu de ces peuplades que leur ignorance et leurs mœurs grossières rendaient plutôt réfractaires à l'œuvre évangélique,

Le pays des Hurons comprenait la péninsule ou langue de terre arrosée à l'est par le lac Simcoe, et à l'ouest par la baie Georgienne. Il s'étendait du nord au sud, entre les rivières

Severn et Nottaouasaga. Sa longueur était de vingt-cinq lieues, et sa largeur atteignait à peine sept ou huit.

La péninsule huronne était habitée par quatre tribus de même origine. On les appelait : 1° les Attignaouantans ou tribu de l'Ours ; 2° les Attigenonghaes ou tribu de la Corde ; 3° les Arendarhonons ou tribu de la Roche ; 4° les Ataronchronons ; 5° enfin les Tohontahemrats. Les plus nombreuses, comme les plus respectées, étaient les tribus de l'Ours et de la Corde, qui avaient pris possession du pays, la première vers 1589, et la seconde, vingt ans plus tard. Les vieillards de ces deux tribus racontaient aux Jésuites, en 1638, que leurs ancêtres, depuis deux cents ans, avaient souvent changé de résidence, ayant été forcé d'émigrer d'un lieu à un autre, environ tous les dix ans.

La tribu de l'Ours était la plus considérable. Sa population formait la moitié de toute la famille huronne, c'est-à-dire environ 15,000 âmes. En 1648, elle comptait quatorze bourgades, et les Jésuites y avaient treize missions, avec résidence principale à Ossossané. Les Français l'avait baptisée du nom de La Rochelle.

La tribu de la Corde était la plus ancienne et la plus populaire après celle de l'Ours. Les Jésuites ouvrirent chez elle les missions de Saint-Ignace et de St-Joseph. Téanaustayaé était le village le plus important de ce pays, et les missionnaires lui donnèrent le nom de Saint-Joseph. C'est ici que périt le Père Daniel, comme nous le verrons plus tard.

La tribu de la Roche habitait la partie orientale de la péninsule huronne. La Bourgade de Cahigué appartenait à cette tribu ; on y comptait 260 cabanes et près de 2,000 âmes. Les Jésuites avaient établi leur résidence à quelque distance de cette bourgade, et la mission tout entière reçut d'eux le nom de Sainte-Marie.

Chez les Ataronchronons il y avait quatre missions, avec Sainte-Marie comme résidence.

Les Toentahenrats appartenait à la mission de Saint-Michel.

La plupart des missionnaires qui vécurent chez les Hurons jusqu'à leur dispersion en 1648, demeuraient à la résidence de Sainte-Marie. De là ils se répandaient dans les diverses missions, dont la garde leur était confiée.

Le Père Daniel fut d'abord chargé de la mission de Saint-Jean-Baptiste des Arendarhonons. Cette tribu n'était pas la moins importantes, car elle était maîtresse du commerce des fourrures, à l'exclusion de toutes les autres nations huronnes. Mais elle avait la faculté de partager son privilège, comme elle le fit bien souvent par condescendance pour les Français. Le P.



SAINT-THOMAS D'AQUIN

(Fête le 7 mars:)

Daniel partit de Québec, le 6 juillet, en même temps que le Père Brébeuf, qui montait un autre canot. Après un mois de fatigues, les deux vaillants missionnaires mirent pied sur la terre huronne le 2 août, et ils allèrent résider à Ihonatiria, au milieu des gens de la tribu de la Corde. Ce village était situé à l'entrée occidentale de la baie connue aujourd'hui sous le nom de Penetanguisheene, sur une pointe, à quatre lieues d'Ossossané et à sept de Téanaustayaé. Tous deux s'occupèrent de la construction de leur résidence : elle avait trois chambres, dont une pour les fins du culte. Quand ils voulaient convoquer une réunion des sauvages à leur chapelle, ils sonnaient une clochette en allant d'une cabane à l'autre, puis, tout le monde à sa place, le Père Daniel entonnait le *Pater* en huron, qu'il chantait ensuite avec les enfants. Ce spectacle nouveau attirait les vieux comme les jeunes, et le Père de Brébeuf les entretenait dans leur langue des vérités éternelles.

L'hiver se passa ainsi sans apporter beaucoup de changement dans les âmes. Cependant la bonne semence devait bientôt germer et produire des fruits salutaires. Des Pères avaient, le 8 décembre 1635, placé toutes leurs missions huronnes sous la protection de la Vierge Immaculée, espérant que la Mère de Dieu viendrait à leur secours et convertirait ces peuples, fût-ce même à la faveur d'un miracle.

Au printemps de 1636, le Père Daniel quitta Ihonatiria pour descendre à Québec. Le Père de Brébeuf, plus familier que ses confrères avec les mœurs et les coutumes des Hurons, croyait que le meilleur mode pour les amener au bien, serait de former leurs enfants à la vie civilisée, en leur donnant le pain intellectuel et même le pain quotidien. C'était donc un petit séminaire de sauvages qu'il voulait fonder. Comme il lui était difficile de quitter son poste, il jugea que le Père Daniel serait le meilleur homme pour mener à bonne fin une entreprise aussi ardue. Douze enfant devaient l'accompagner jusqu'à Québec, où ce séminaire serait ouvert immédiatement. Mais quand l'heure du départ vint à sonner, ce fut une scène tellement navrante, qu'il fut impossible d'en décider plus de trois à partir. Les mères et surtout les grand'mères des neuf autres s'accrochèrent à leur cou, et les retinrent étroitement embrassés. Forcé fut donc au Père Daniel de prendre le chemin de Québec avec le faible contingent qu'on voulut bien lui laisser.

Les trois séminaristes hurons entrèrent à Notre-des-Anges vers la fin de juillet. Le Père Charles Lalemant en était alors le supérieur. Le premier soin du Père Daniel, à qui fut confiée la charge de précepteur, fut de les instruire dans la foi chrétienne. La chapelle était le lieu choisi pour la classe. L'assiduité était

grande, et les leçons profitaient aux élèves. C'est ainsi qu'ils apprirent en peu de temps à se joindre les mains, à se mettre à genoux, à se tenir debout pendant qu'ils subissaient quelque interrogatoire, à répondre avec modestie, et à faire la révérence à la façon des Français.

Après avoir passé par bien des vicissitudes, le séminaire huron dut fermer ses portes en 1640, faute d'élèves. N'empêche que son histoire, si brève qu'elle soit, comporte de précieux enseignements. S'il est vrai de dire que le grain jeté en terre par les Jésuites, arrosé des sueurs du Père Daniel, n'a pas produit cet arbre robuste dont parle l'Évangile, nous pouvons toutefois affirmer qu'il a produit en son temps des rejetons vigoureux et des fruits de bénédiction et de salut. Il est des plantes, mêmes vivaces, qui dégénèrent à la longue et meurent au bout d'un certain nombre d'années, malgré les précautions les plus assidues et les soins les plus habiles du jardinier. On ne sait trop au juste si ce résultat malheureux est dû au manque de principe fertilisant dans le sol, ou si la plante porte en elle-même un germe de mortalité naturelle. Ainsi de beaucoup d'institutions humaines que leurs promoteurs ont entourées des plus délicates attentions. Ils les ont vues quelquefois prospérer et grandir, puis aller en déclinant jusqu'à complète extinction. Tel fut le sort de l'œuvre du Père Daniel.

C'est alors que ce brave missionnaire fut envoyé chez les Arendarhonons. Il n'y passa qu'un an, faisant tout le bien que son zèle apostolique pouvait lui inspirer. En 1641, il courut à la mission de Saint-Joseph des Attignenonghacs, conjointement avec le Père Simon Lemoïne. Ils reçurent un jour la visite de leur confrère, le Père Chaumonot qui revenait de la Nation Neutre. Il n'avait pas reçu un accueil bien cordial de la part de cette tribu, qui était remplie de préjugés contre les missionnaires et leur œuvre. Sans être découragé, le pauvre Jésuite revenait au milieu des Hurons, où il s'attendait à rencontrer plus de consolations. Un jeune Huron, qui avait déjà fait des siennes et que tout le monde redoutait comme un méchant, un homme à tout faire, profita du moment où le Père Chaumonot sortait de la cabane du Père Daniel, pour lui frapper la nuque avec une grosse pierre. Le coup porta mal, car le Père continua son chemin. A cette vue, le sauvage s'empara d'une hache qui se trouvait à sa portée, et fonça sur le Jésuite. Alors intervint le Père Daniel, qui arrêta le bras de l'assassin, et sauva de cette façon la vie de son confrère.

Le Père Daniel continua toujours son œuvre, tantôt chez les Arendarhonons, tantôt chez les Attignenonghacs, n'ayant d'autre souci que d'ouvrir le ciel au plus grand nombre d'entre eux.

Enfin se leva le jour qui devait mettre le couronnement à une vie toute dépensée en sacrifices pour la cause sacrée de la religion. Les Iroquois, toujours remuant, s'abattirent, au moment où l'on s'y attendait le moins, sur la bourgade de Saint-Joseph, où résidait le Père Daniel. Celui-ci venait de terminer sa messe et la chapelle était remplie de Hurons, lorsque retentit le cri d'alarme. Les uns coururent à leurs armes pour se défendre, les autres prirent la fuite ; mais le Père, prévoyant que la mort allait être le partage du plus grand nombre, resta dans la chapelle et baptisa tous ceux qui s'y trouvaient en leur disant : Mes frères, nous serons aujourd'hui dans le ciel. Fuyez cependant, et tâchez de vous échapper ; quant à moi, mon devoir est ici, et j'y resterai en attendant la mort." Quelques minutes après, il recevait en pleine poitrine une balle iroquoise : il tomba mort en prononçant le nom de Jésus. L'ennemi se retira après avoir mis le feu au village ; la chapelle fut consumée, ainsi que le corps du Père Daniel.

Ce fut la première holocauste offerte à Dieu en Canada par les missionnaires jésuites. La *Relation* de 1642 fait ainsi son éloge : "Ce bon Père travaillait en cette mission avec un soin infatigable, un courage généreux dans les entreprises, une patience insurmontable, une douceur inaltérable, et avec une charité qui savait tout excuser, tout supporter et tout aimer. Son humilité était sincère, son obéissance entière, et toujours prête à tout pâtir et à tout faire. Son zèle l'a accompagné jusqu'à la mort, qui ne l'a pas pris au dépourvu, quoiqu'elle ait été bien subite. Car il portait toujours son âme entre ses mains, y ayant plus de neuf ans qu'il demeurait dans les places les plus frontières de ce pays. et dans les missions les plus exposées à l'ennemi, attendant avec espérance et amour le bonheur de la mort, qui lui est échue en partage."

La même *Relation* rapporte qu'après sa mort le Père Daniel apparut deux fois à un des Pères. Celui-ci lui ayant demandé comment il se faisait que Dieu avait permis que son corps fût consumé sans qu'il restât une parcelle de ses cendres : "Oui, Dieu est grand, répondit-il, et adorable à tout jamais ; il a jeté les yeux sur les opprobres de son sien serviteur, et afin de le récompenser en Dieu, grand comme il est, il m'a donné quantité d'âmes qui étaient dans le purgatoire, lesquelles ont accompagné mon entrée et mon triomphe dans le ciel."

N. E. DIONNE.





LE TRAVAIL DE SAINT-JOSEPH

Confiance en St-Joseph

Un prêtre était un jour appelé, en qualité de voisin, à visiter un impie en danger de mort qui avait, à plusieurs reprises, refusé de recevoir le vicaire de sa paroisse. Convenablement reçu par le quasi moribond, qu'il ne connaissait cependant que de vue, le ministre de Dieu jugea prudent de réserver pour la fin de l'entrevue, le chapitre religion. Il l'aborda alors rondement, allant au cœur du sujet, profitant de la circonstance du premier Dimanche du mois, pour glisser quelques mots chaleureux sur le Sacré-Cœur de Jésus. Puis, payant d'audace, il tira de sa poche un scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, qu'il proposa au malade de prendre sur lui, uniquement pour lui faire plaisir. Sourire d'étonnement et refus assez vif, tel fut d'abord le résultat de la proposition ; mais, moyennant quelques instances, la sainte livrée de Marie put être bénite et imposée au malade. Sitôt la petite cérémonie achevée : " Monsieur, dit le prêtre ému, vous voilà sous la protection de la sainte Vierge ; l'acte pieux que vous venez de poser sera votre salut.

— Que voulez-vous dire ? Et si je n'en veux pas, moi, de ce salut ?

— La Vierge bonne et puissante saura bien vous amener à en vouloir.

— C'est ce que je serais curieux de voir.

— C'est ce que vous verrez ; croyez-en, Monsieur, mon expérience d'ancien vicaire." Là-dessus, une cordiale poignée de main, des remerciements de la part du malade et une séparation qui ne devait pas être courte.

A peine rendu à son entourage ordinaire, le malade se hâta de se débarrasser du saint habit du Carmel et, le jetant à sa pieuse femme : " Si l'on s'imagine m'avoir avec de pareils moyens, s'écria-t-il, on se trompe bien grossièrement." Il fallut bien se contenter de suspendre le scapulaire, à l'insu du malade, au chevet de son lit.

Le lendemain ou le surlendemain, l'homme de Dieu, justement rendu inquiet par la grande faiblesse constatée dans le malade, se présente chez lui, mais sans en être reçu. Deux jours plus tard, nouvelle tentative, nouveau et plus désolant échec : la fille du malade, clairement instruite de ses intentions, s'oppose énergiquement à l'entrée du prêtre dans la chambre de son père. Cependant l'état de celui-ci empirait, et la difficulté de la situation devait se dessiner plus nettement encore : chaque jour voyait, en quelque sorte, se dresser un nouvel obstacle au retour du pécheur lequel pouvait s'éteindre d'un moment à l'autre. Le ministre du divin pardon, si désireux de l'accorder à cette pauvre âme, avait le cœur navré tantôt en apprenant que, depuis quarante ans, elle n'avait pas reçu les Sacrements ; tantôt en voyant un franc-maçon avoué arriver chez lui, se déclarer le frère du malade et exhiber un papier par lequel celui-ci affirmait catégoriquement vouloir mourir sans voir le prêtre. " Maintenant fit le sombre sectaire en repliant et en empochant le sinistre écrit, vous devez comprendre, Monsieur l'abbé, qu'il est inutile de vous rendre encore chez mon frère, et plus inutile encore de demander à le voir. Hormis le cas impossible où mon frère, changeant d'avis, demanderait expressément à vous voir, je vous déclare que vous n'arriverez pas jusqu'à lui, et, du reste, je saurai y veiller."

Que restait-il à faire après cela ? Courir de couvent en couvent pour réclamer des prières, redoubler soi-même de supplications au saint aute et au pied des images de Marie et de saint Joseph, offrir à Dieu des mortifications, des sacrifices pénibles à la nature.

Certaines personnes pieuses, mal au courant des circonstances, traitaient d'inactive, de négligence l'épouse éplorée du malade. Que pouvait-elle, sinon parler doucement de Dieu à son infortuné mari ; prier,

pleurer, afin que l'épreuve affreuse, désolante, d'une semblable mort, fût élargnée à son cœur de chrétienne et d'épouse ! Et elle n'y manquait pas. Elle avait soin, de plus, d'informer par lettres, de l'état et des dispositions du malade, le prêtre son voisin. Dans une encourageante réponse, ce dernier eut l'heureuse idée de proposer à la pieuse dame une fervente neuvaine en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de Saint Joseph, pratique dont il s'était très bien trouvé antérieurement, en plusieurs circonstances. En même temps, il fit le vœu de se rendre en pèlerinage, à Notre-Dame du Laus, dont il venait de lire l'histoire admirable et trop peu connue. Sous ce titre, Marie est très efficacement invoquée pour la conversion des pécheurs.

La neuvaine s'écoulait lentement, très lentement, et les mauvaises dispositions du malade ne changeaient nullement ; les inquiétudes et pour son corps et pour son âme grandissaient journellement ; mais voici venir le dernier jour des supplications spéciales adressées au digne époux de Marie.

C'était un samedi : aux premières heures de l'après-midi, on vient annoncer au prêtre, bien soucieux, la visite du beau-frère du malade. Ah ! dit-il instinctivement à ses compagnons, que ne vient-il me demander d'aller confesser ce malheureux qui m'inquiète on ne peut plus ! Un instant après, il croyait rêver en s'entendant dire par le visiteur ; " Monsieur l'abbé, mon beau-frère vous demande... il désire se confesser." Il faut être prêtre soi-même pour comprendre tout ce que produit de délicieux dans un cœur sacerdotal une telle demande, si longtemps attendue et obtenue enfin à force de prières et de pénitences.

Mais des émotions plus douces encore étaient réservées, une heure plus tard, au ministre de Jésus-Christ. Fort des intention du malade, il avait pu, d'un pas léger, gravir, sans encombre, sans plus rencontrer de franc-maçons, l'escalier qui conduisait à la chambre du malade, et il se retrouvait en face de ce cher objet de ses soucis, animé de dispositions tout autres que celles manifestées lors de la première entrevue.

Le poitrinaire haletant avait fait des efforts : assis sur sa couche, il se lavait les mains et la figure comme un homme qui entend faire bonne et propre besogne. Et certes, il y avait à purifier autre chose que l'enveloppe corporelle. Ce fut fait et bien fait. Jamais le confesseur n'oubliera les majestueux signes de croix que traçait le malade, ni la suave harmonie des noms bénis de Jésus, Marie, Joseph, répétés par des lèvres fermées à la prière durant près d'un demi-siècle ! L'âme du vieux pécheur, transformée par le divin pardon, pouvait enfin recevoir son Dieu et les grâces à la fois fortifiantes et adoucissantes attachées aux sacrements des mourants.

Tel était aussi le désir exprimé de grand cœur par le malade. Le saint Viatique, l'Extrême-Onction, la bénédiction apostolique furent reçus par lui de la manière la plus édifiante, avec une piété, un abandon filial à la divine volonté, qui remplirent l'entourage d'un doux et profond étonnement. Quelques jours après, cette âme, glorieuse conquête d'une grâce extraordinaire miséricordieuse du divin Cœur, quittait sans regret ce triste monde, munie encore d'une dernière absolution.

La Mère de Gounod

La Revue de Paris a publié les Mémoires de Gounod, qui montrent ce maître sous un jour nouveau.

Il se révèle dans ces pages non seulement observateur ingénieux et profond, mais aussi excellent écrivain. Nous en citons seulement le passage où il parle de sa mère. On y verra

une fois de plus cette vérité si souvent constatée, que *les hommes éminents par la vertu ou le caractère doivent, le plus souvent, à leur mère ce qu'ils sont.*

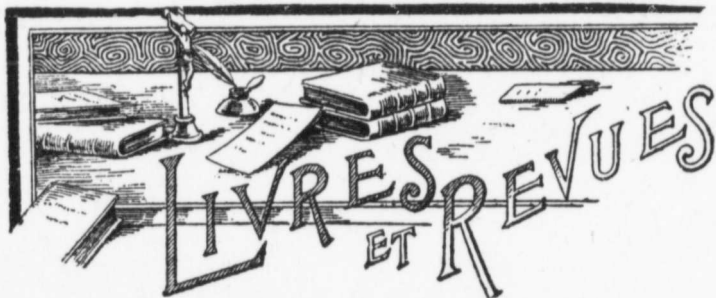
“ De retour à Rome, je me mis au travail. C'était à l'autonne de 1840.

“ Malgré le professorat qui, pendant la semaine, remplissait du matin au soir les journées de ma mère, elle trouvait encore le temps de me faire une large part de correspondance. Ce n'était guère que sur son sommeil qu'elle pouvait prendre les heures que me consacrait, sous cette forme, sa tendre et constante sollicitude. Je recevais d'elle des lettres dont la longueur seule me donnait la mesure du repos dont elle avait dû se priver pour les écrire. Je savais que, dès cinq heures, elle était levée pour être prête à recevoir sa première élève, qui arrivait à six heures ; que, fort souvent, l'heure même de son déjeuner était sacrifiée à une leçon pendant laquelle, pour tout repas, elle avalait une soupe, ou même un morceau de pain avec un verre d'eau rougie ; que ce métier durait jusqu'à six heures du soir ; qu'après son dîner, il lui fallait s'occuper des mille soins qu'exige l'entretien d'une maison ; qu'elle avait, d'ailleurs, à écrire à bien d'autres qu'à moi ; que, de plus, elle était dame de charité, et travaillait bien souvent de ses mains pour vêtir les pauvres qu'elle visitait ; mille choses, enfin, qu'on ne pouvait concilier qu'à force d'ordre et de méthode dans l'emploi du temps : c'est qu'elle était douée, au plus haut degré, de ces deux essentielles et fondamentales qualités sur lesquelles repose toute la vie utile et bien remplie.

Ah ! par exemple, elle avait rayé de son programme cette plaie de la *visite* qui consiste à perdre son temps, du Lundi au Samedi, pour aller simplement chez les autres leur faire perdre le leur, et à *tuer* ce temps qui fait mourir d'ennui quiconque ne l'emploie pas à *vivre*.

Aussi nous avait-elle élevés avec des maximes courtes, mais qui en disaient long, et qu'elle nous jetait en passant, avec ce laconisme des gens qui n'ont pas le temps d'être bavards : “ *Qui ne fait pas de dépenses inutiles, trouve toujours le moyen de faire les dépenses nécessaires.* ” — “ *Qui ne perd pas une minute a toujours le temps de faire tout ce qu'il doit.* ”

Un des amis de notre famille me disait : “ Votre mère est, pour moi, non pas un miracle, mais deux miracles ; je ne sais pas où elle trouve le temps qu'elle emploie et l'argent qu'elle donne. ” Je sais bien, moi, où elle trouvait l'un et l'autre : dans sa raison et dans son cœur. Plus elle en avait à faire, plus elle en faisait. C'est l'inverse d'un mot charmant d'Emile Augier, mais qui signifie absolument la même chose : “ J'ai été si occupé que je n'ai eu le temps de rien faire. ”



Le livre de la Maîtresse de Maison.—Par Paul Combes,—1 vol. in-8o Couronne de la *Bibliothèque Aubanel Frères*.—Broché, 3 fr. Relié percaline tranche rouge 4 fr.—(Aubanel frères, éditeurs, Avignon.)

“ Ce livre,—dit l’auteur dans son *Introduction*,—n’est pas un *Manuel d’Economie domestique*. “ Nous avons principalement en vue, dans ces pages, une question d’un intérêt essentiel.

“ Nous voulons parler des *principes directeurs*, des *grandes règles générales* qui doivent présider à l’*organisation rationnelle du foyer domestique*, non seulement au point de vue matériel, mais aussi et surtout, au point de vue moral, intellectuel, esthétique, éducatif, etc.”

Les personnes qui ont lu *Le Livre de l’Epoque*,—le premier des *Quatre Livres de la Femme*,—connaissent la méthode, la science de la vie pratique, et le style entraînant de l’auteur. Elles retrouveront toutes ces qualités dans le deuxième volume de cette “*Tétralogie*” qui vient de paraître sous ce titre : *Le Livre de la Maîtresse de Maison*.



L’Ami du Foyer et l’Ange du Foyer.—Ils sont toujours les bienvenus ces hôtes *manitobains*, organe intéressant du recrutement des vocations religieuses. *L’Ami du Foyer* paraît le 10 de chaque mois et *l’Ange du Foyer* le 25 : tous deux reçoivent leurs abonnements à St-Boniface, Manitoba.



Jean Charruau.—*Ames Vaillantes : Mrs. Pittar et ses Enfants*. 1 vol. in-12 de x-270 pages. Prix : 2 fr. 50. *Cet ouvrage fait suite à l’autobiographie de Mrs. Pittar* (1). chez Tequi 29 Rue de Tournon, Paris VII.

Le bienveillant accueil fait aux “*Souvenirs*” de Mrs. Pittar nous engage à continuer son histoire. Nous l’avions promis, et chaque jour, de nouvelles instances nous rappellent notre promesse. On veut savoir ce qui adient à cette mère vaillante et à ses enfants durant leur séjour en France. Nous déférons volontiers à ce désir, persuadé que les exemples de courage et de foi profitent toujours aux âmes de bonne volonté.

Nous avons laissé notre Irlandaise au moment où, fuyant famille et patrie pour sauver ses enfants, elle abordait à Boulogne. La voici, toute jeune encore, seule et sans conseils, sans grandes ressources pécuniaires, balbutiant à peine la langue du pays qui lui donne asile. Maintenant où aller ? que faire ? quel parti prendre ? Autant d’énigmes encore. Elle a dû si bruyamment se résoudre à fuir, et partir en si grande hâte !

La peur, pourtant, ne l'effleure point. Elle a confiance, confiance absolue en Dieu, et cette confiance, qui domine en elle tout sentiment, la dirige et la soutient.

Nous verrons comment Dieu lui a répondu.

La Bannière de Marie Immaculée.—N'oubliez pas la charmante Revue du Juniorat du Sacré-Cœur à Ottawa. Pour la modique somme de 25 cts, vous viendrez en aide à l'œuvre des vocations, vous vous délecterez à lire des pages d'une belle tenue littéraire et d'une piété réconfortante.—S'adresser : R. P. Brault o.m.i. Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa, Ont.

L'au-delà, par Mgr Wilhelm Schneider, évêque de Paderborn.—Ouvrage adapté de l'allemand par M. Germain Gazagnol, du clergé d'Albi. 1 vol. \$3.50. Bloud et Cie, rue Madame, Paris (VIe).

Le public allemand a fait à ce livre le plus bienveillant accueil, puisque en peu de temps huit éditions en ont été épuisées.

Ce succès considérable est dû moins encore à la réputation de l'auteur, ancien professeur de la Faculté de Paderborn, aujourd'hui évêque du plus grand diocèse de l'ouest de l'Allemagne, qu'à la manière tout ensemble *scientifique* et *édifiante* dont Mgr Schneider a su exposer le problème toujours angoissant et actuel de nos *destinées éternelles*.

J. B. Lemius.—Catéchisme sur le *Modernisme*.—L'Encyclique de Pie X contre le Modernisme est une des plus savantes mais aussi des plus difficiles à saisir. Le P. Lemius l'a publiée, en entier, sous forme de catéchisme dont chaque question explique déjà la réponse qui est le texte même du Souverain Pontife. S'adresser ; Librairie St. Paul, 6 rue Casette : Un exemplaire, 20 centins ; 6 exemplaires, \$1 00.

Apologie élémentaire. Dieu et la Religion, par le chanoine de La Paquerie vol. in-16 de 580 pages. Prix 4 francs ; *franco*, 4 fr. 50.—Librairie Bloud & Cie, 4, rue Madame, Paris (VI).

Voici un livre d'expérience ! Un prêtre qui a vécu depuis près de quarante ans au milieu des discussions y donne le résultat d'une lutte quasi journalière avec l'incrédulité vivante. On trouvera des traités d'apologétique plus érudits, plus scientifiques, plus éloquents. Hélas ! ni l'esprit, ni la perfection littéraire, ni la science ne suffise à créer la conviction. Il y faut surtout des arguments *clairs, ad hominem*, marqués au coin du bon sens. Ce sont bien de tels arguments que l'on trouvera ici. D'un bout à l'autre du volume on sera frappé par l'originalité du ton, par cette manière toute personnelle de concevoir et de résoudre le problème qui caractérise les ouvrages vécus et qui, ici, rajeunit et renouvelle, sinon le fond, du moins la forme de l'apologétique traditionnelle.

Jacques Debout.—*Le Mystère de la Miséricorde*. Un vol. in-8 Prix : 1 franc (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris-VIe).

Ayant eu l'occasion de lire à nos Pères quelques pages de ce drame, ceux-ci ont été unanimes à reconnaître une élévation constante dans la pensée, des aperçus nouveaux sur certains épisodes de l'Évangile, et aussi, ce qui n'est pas à négliger, une poésie de bonne tenue et de belle facture.

Instructions et conseils aux Enfants de Marie, par le P. F. Vincent. Un vol. in-18. Prix : 1 franc, 29, rue de Tournon.

Ce livre devrait être entre les mains de toutes les enfants de Marie. Elles y apprendront d'abord beaucoup de choses sur la dévotion à la Sainte Vierge, sur son histoire et les avantages des congrégations ; elles y trouveront les statuts authentiques de l'archiconfrérie, les obligations de chaque dignitaire et de chaque affiliée, des instructions et des conseils, enfin des pratiques de piété et des prières.

Le P. Gratry. Pages choisies avec les fragments inédits, par L.-A. Molién, professeur de l'École de Théologie d'Amiens. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. Douniol, 29, rue de Tournon.

C'est une excellente idée de la maison Téqui d'avoir publié un recueil de *Pages choisies* du P. Gratry. Aujourd'hui que le mouvement d'idées dont il a été le précurseur se développe de plus en plus, il convient de rendre la lecture de ses ouvrages aussi accessible que possible. Un recueil fait dans un ordre méthodique est donc fort utile.

Reve du Monde Invisible.— Sommaire Janvier 1908.— Dr Martinez : *Auteur du Surnaturel.*—A. J. du Dot : *Les démons devant la nature et la science.*—Chanoine Gombault : *Une maison hantée devant la justice.*—La Grêle merveilleuse de Remiremont.—Prlx 12 frs. ; 29 de Tournon. Paris.

La Revue Canadienne.—La Revue Canadienne existe depuis 1864. Depuis cette époque déjà lointaine elle s'est appliquée à ne pas faire mentir sa fière devise : *Religioni, Patriæ, Artibus*, et tous les Directeurs se sont efforcés à rester fidèles à son idéal patriotique et religieux. Aujourd'hui M. A. Leclair, qui depuis 1893 en avait la propriété et la direction, la confie en d'autres mains qui continuent son travail avec le même dévouement. Mgr Bruchési en acquiert la propriété légale, elle reste sous son contrôle, mais l'administration et la rédaction en est confiée à un bureau de directeurs composés de 7 membres dont Sa Grandeur désigne le président.

La lecture de cette première livraison de Janvier 1908 nous prouve que la Revue reste fidèle à son programme. En voici le *Sommaire*, *La Rédaction* : La Revue.—*Victor Many* : Etudes Bibliques.—*J. B. Lagacé* : Le monument de Mgr Laval à Québec.—*Louis Gillet* : L'Eglise et le théâtre.—*G. Ph. Choquette* : à la poursuite de l'Eclipse de 1905.—*Dr Eug. St-Jacques* : Le Rhin.—*Th. Chapais* : A travers les faits et les œuvres.—*Elie Auclair* : Chroniques des Revues.

La causalité instrumentale en théologie, par le R. P. Ed. Hugon, des Frères Prêcheurs, Maître en sacrée Théologie. Un vol. in-12 de XVI-223 pages. Prix : 2 francs. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.)

C'est avec un réel plaisir que l'on lira le livre du R. P. Hugon. Il plaira à ceux surtout qui ont occasion de défendre la théorie *thomiste* de la causalité instrumentales, et d'en essayer l'application à celui de nos dogmes le plus attaqué de nos jours " *l'inspiration scripturaire*." On jouit d'un vrai plaisir de philosophe à retrouver des idées qui vous sont chères. Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à ces questions, à la fois pratiques et spéculatives, seront heureux de retrouver dans ce petit volume une doctrine nette et solide sur la manière dont sont causés des effets surnaturels par la Sainte Humanité du Christ : par les Sacrements, et l'intervention de la Très Sainte Vierge. Ceux qui suivent le développement de la notion d'*Inspiration Scripturaire* seront heureux de retrouver dans le P. Hugon

un tenant de l'*inspiration verbale*. Pour lui, elle est un *non-sens philosophique* cette théorie, si en vogue il y a à peine quelques années, et qui séparait l'*inspiration des mots* de l'*inspiration des pensées*. Le P. Hugon a facilement raison des difficultés simplistes que l'on objecte à la vieille explication *thomiste* et ses pages lumineuses corroborent ce que le P. Billot S. J. disait de l'opinion contraire : qu'elle est une "vivisection intellectuelle."

L'ACTION SOCIALE

Nous avons annoncé déjà ce nouveau journal catholique qui paraît à Québec depuis la fin de décembre 1907. Il est encore et toujours temps d'en recommander la lecture et de redire aux abonnés des *Annales du T. S. Rosaire* quelques unes des raisons pour lesquelles nous désirons le plein succès de cette publication.

L'*Action Sociale Catholique* s'est tracé un programme résumé en ces deux mots : 1o *L'Enseignement* ; 2o *L'Action*. Il faut savoir en effet que l'action sociale catholique se développera chez nous en proportion de l'*enseignement* sociale et catholique. S'il est vrai que la conscience est à la fois l'aiguillon qui nous excite à l'action, le frein salutaire qui nous garde dans le droit chemin, il est vrai aussi que la conscience est avant tout une *lumière*. C'est cette lumière qu'il faut entretenir et rendre de plus en plus vive ; ce qui revient à dire que l'*action* se développera chez nous en proportion de l'*enseignement* catholique. "Nous marchons également dans l'obscurité, dit Bossuet, soit que la lumière disparaisse, soit que nous fermions les yeux." Ceci signifie que chez nos compatriotes, fiers pourtant de leur titre de catholiques, un des causes de leur conduite en contradiction avec leur foi c'est l'oubli de celle-ci. Il faut donc que dans un journal franchement catholique "les vérités pratiques soient souvent remuées, souvent amenées à notre vue, afin qu'elles ne perdent pas l'habitude de se présenter et par conséquent d'éclairer." N'est-il pas vrai, par exemple, qu'une des raisons de l'*alcoolisme* qui fait tant de ravages dans nos populations, c'est l'oubli *pratique* des principes chrétiens. Si certains vices, certains désordres ne peuvent, chez nous, pousser au grand jour, c'est qu'ils répugnent trop à notre sens chrétien. Pourquoi n'aurions nous pas la même *répugnance* pour les désordres de l'alcool ? Ne serait-ce point parce que notre conscience s'est faussée, que notre éducation n'est plus aussi délicate, que nous pardonnons si facilement, jusqu'à en rire parfois, aux honteuses allures de l'ivresse. Si chaque individu, chaque famille honnête, chaque profession portait sur les excès de ce

vice un jugement aussi sévère que celui qui proscrit d'autres désordres, nous serions vite guéris de ce mal. C'est une *action* vraiment sociale et catholique que d'essayer, par toutes les formes d'un *enseignement* pratique, à nous refaire sur ce sujet une éducation vraiment chrétienne et supérieure. Le journal que nous avons nommé y travaille de toutes ses forces, comme il s'emploie de tout son pouvoir à remplir les merveilleuses promesses de son programme. Aussi les *Annales* font-elles appel à la bonne volonté de leurs lecteurs pour leur dire de propager cet organe, de le faire lire autour d'eux, et au besoin pour en défendre les principes et les doctrines.

La mère de l'enfant prodigue

On raconte qu'un jour, dans la Sainte Ecriture,
Deux Pères du désert avaient fait leur lecture.
Ensemble ils avaient lu le récit émouvant,
Où le Maître dépeint ce malheureux enfant
Qui, loin du toit natal, se perd et se ruine.

— " Est-il, disait l'un d'eux, peinture plus divine
Quel chef-d'œuvre ! Oui, Jésus de sa main l'a signé.
D'un désir de jouir follement obstiné
J'y trouve des deux fils le plus jeune victime ;
J'y vois aussi le père, aimant et magnanime,
Accueillant dans ses bras l'enfant qui l'a quitté ;
Enfin le frère aîné jaloux, plein d'âpreté,
Montrant tous les défauts d'une étroite nature.
A ce tableau pourtant il manque une figure :
La mère, j'ai beau voir, n'apparaît nulle part.

— Mais, mon Frère, dis-moi, reprend l'autre, un vieillard.
Si le pauvre Prodigue eût encore eu sa mère,
Aurait-il pu quitter la maison de son père ? "
Plus heureux, nous avons une Mère avec nous ;
En sa bonté mettons notre espoir le plus doux.
Qui se peut égarer sous sa puissante égide ?
De là-haut elle veille, et se fait notre guide.

H. BELS.

ROME, LOURDES et PARAY-LE-MONIAL

Départ de Montréal le 20 juin, par le SS. " Kensington, " de 9000 tonnes et 2 hélices. Pour les détails des visites des villes, monuments etc., ainsi que des règlements, demandez le programme détaillé. Prix du voyage : hotels, voitures, pourboires compris, etc., **\$450.**

S'adresser à M. L. J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent, Montréal.

Prières et Actions de Graces

Rivière Noir.—Ci inclus \$1.00 pour différentes grâces obtenues 50cts. pour messe pour obtenir une guérison.—Dame F. B.

Falls River.—Je remercie la Ste-Vierge pour avoir guéri un enfant qui avait du mal à la tête, avec promesse de publication.—Une abonnée.

Ste-Brigitte.—J'avais promis de renouveler mon abonnement seulement que quand j'aurais obtenu la guérison de ma petite fille âgée d'un an qui était atteinte du choléra, et que je la ferais publier dans vos annales. Eh ! bien veuillez publier cette guérison et recevoir en même temps 50cts. pour une nouvelle année d'abonnement.

Cap de la Madeliene.—Mille remerciements à N.-D. du St-Rosaire j'ai été guérie de la dyspepsie et j'ai obtenu la grâce d'une heureuse délivrance avec promesse de réciter mon rosaire pendant un an à tous les jours et faire publier dans les Annales.—Une abonnée.

Mont-Carmel.—Je vous envoie \$1.00 pour le santuaire en remerciements de faveurs obtenues, et plus 50cts. pour demander une nouvelle faveur.—Dames J. et C.

St-Narcisse.—Veuillez inscrire aux Annales, guérison par l'usage des roses bénites, avec promesse d'inscrire.—Dame A. B.

Louiseville.—Depuis longtemps je priais la Ste-Vierge et St-Joseph pour obtenir des faveurs que j'espérais depuis longtemps je les ai obtenues et j'avais fait la promesse de le faire inscrire dans les Annales, si j'arrivais à mon but aujourd'hui je viens vous prier de le faire publier dans les Annales.—Une dame de Louiseville.

Price Mill.—Ci-inclus veuillez trouver quatre-vingt cents pour faire brûler deux lampes devant le T. St-Sacrement pour des grâces obtenues.—Dames A. et Th. R.

—Ci-inclus 10cts pour faire brûler deux lampes à N. D. du T. St-Rosaire promesse que j'ai faite afin d'obtenir la paix (de l'âme) à chaque communion que je fais, je souffre le martyr au moral, jamais de satisfaction incapable de prier etc., etc. Après différentes promesses à la Ste-Vierge et à la bonne Ste-Anne, je m'adresse aux prières de tous les abonnés et pour obtenir une grâce particulière.

St-Zacharie.—Après avoir prié N. D. du T. St-Rosaire j'ai été exaucer je l'en remercie j'avais promis une abonnement aux Annales et de faire publier ma guérison.

St-Joseph.—Révérend Père j'envoie \$1.00 pour promesse d'avoir obtenu une grâce de N. D. du T. St-Rosaire et 50cts. pour payer mon abonnement pour une année nouvelle.—Dame C. L.

Saints Anges.—Remerciement à N. D. du St-Rosaire pour diverses faveurs obtenues.

St-Norbert.—Je vous envoie l'abonnement d'une personne Delle, A. L. qu'a obtenu sa guérison après promesse de s'abonner et de publier dans les Annales.—Delle C. T.

Lake Linden.—Veuillez faire paraître la guérison de ma petite fille après promesse d'abonnement.—Dame F. N.

Leominster.—Je vous adresse \$10.00 pour les stations, et aussi \$1.70 que j'ai collectée pour le même œuvre, en reconnaissance d'avoir obtenu une bonne partie de la guérison de mon catarrhe.—Delle S. G.

St-François du lac.—Avec trois abonnements je vous adresse \$1.00 pour faveurs obtenue par l'intercession de N. D. du T. St-Rosaire et de notre Vénéralle Mère d'Youville.—S. M.

Trois-Rivières.—Je vous adresse l'honoraire d'une grand'messe vous

prie de demander deux guérisons, heureuse délivrance, cessation des épreuves et retour au Canada pour des parents éloignés.

La Baie.—Mille remerciements à N. D. du St-Rosaire pour m'avoir guéri après avoir promis de publier dans les Annales, j'ai été six mois dans la maison et le docteur me faisait rien : ci-inclus 50cts pour une messe.
—Dame O. C. B.

St-Eugène.—Je vous envoie la somme de 50cts pour dire une basse messe pour les âmes du purgatoire en l'honneur de la Ste-Vierge pour obtenir des grâces, veuillez mentionner dans vos Annales que j'ai été protégée par la Ste-Vierge d'une manière visible après promesse de publication.—Une abonnée.

Grand'Mère.—Je vous envoie une messe et remercie Notre Bonne Mère.
—A. H.

Ste-Ursule.—Inclus vous trouverez 50cts que j'envoie à N. D. du T. Saint Rosaire pour faveur obtenue.—Un abonné.

Duluth.—Ci-inclus \$2.00 pour des messes en reconnaissance d'une faveur obtenue. Une messe en l'honneur de St-Antoine, une messe en l'honneur du Sacré-Cœur de Marie pour faveurs obtenues et une messe en l'honneur de St-Antoine pour lui demander qu'il m'aide dans mon ouvrage et que près de Noël je gagne des plus grosses gages.

Windsor Mills.—Ci-inclus 50cts. pour faire brûler à N.-D. du Rosaire pour soulagement et pour obtenir une guérison et pour faire publier dans les Annales.— Une abonnée.

Deschaillons.— Je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir acquitter ma dette de reconnaissance que j'ai contractée avec N.-D. du T. St.-Rosaire. Quelle belle dette que celle-là ! aussi je m'en acquitte avec joie. Daignez, Revds Pères, l'inscrire dans les Annales. L'obtention de mon diplôme et le succès dans l'enseignement : soulagement de deux maladies et deux grâces particulières.— Enfant de Marie.

Ste-Geneviève.— Merci mille fois N.-D. du St-Rosaire pour avoir eu une heureuse délivrance et mon enfant a reçu le baptême ci-inclus 40cts. pour lampes.— Dame W. R.

Québec.— Veuillez avoir la bonté d'inscrire dans vos Annales, une faveur et une guérison obtenues par l'intercession de N.-D. du St-Rosaire et du Sacré-Cœur de Jésus, avec promesse de faire publier.— Off. \$1.25
Mde J. T-

Charlesbourg.— Je vous adresse la somme \$1.00 dont 50cts. pour mon abonnement et 50cts pour une grâce particulière avec promesse de payer toute ma vie.

Deschaillons.— Veuillez s'il vous plait de publier dans vos Annales que l'hiver dernier mon père a été gravement malade et j'ai promis que s'il revenait à la santé je ferais publier sa guérison.— E. L.

Hickson.— Veuillez inscrire dans vos Annales de grandes faveurs obtenues et guérisons par l'intercession de N.-D. du St-Rosaire et Ste-Anne abonnée j'ai fait l'offrande au pèlerinage du Cap de Madelaine l'année dernière le 20 juillet \$2.00.— Dame H. C-

St-Jean Port-Joli— Je vous envoie, 25cts. en reconnaissance à N.-D. du T. St-Rosaire de m'avoir accordée une heureuse délivrance et pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de cette bonne Mère à qui je demande de me continuer ses faveurs à tous les membres de ma famille. Je lui demande aussi la disparition de ma froideur pendant mes prières.
— Abonnée.

St-Jean Port-Joli.—Mille remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, et lui recommande mon filleul afin qu'il obtienne son diplôme ainsi une bonne place.— Abonnée.

Wotton.—Je vous envoie 40 cts en reconnaissance d'une guérison en

promettant de travailler aux abonnements autant que possible.—

Dame T. M.

Rivière du Loup.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire et à St Antoine pour une guérison obtenue.—Dame G. L.

Escanaba.—Malade j'ai pris des roses bénites pendant 8 jours, et je m'a-bonne aux Annales en reconnaissance.—Dame A. D.

St Cyrille de l'Islet.—Me voici un grand désir d'entrer dans la vie religieuse, je demande à N.-D. du T. S. Rosaire de m'éclairer par les prières des abonnés, et je la remercie des faveurs reçues.—Un jeune homme.

Fall River.—Off. de 50 cts aux Stations pour faveurs obtenues.—Abonné

Almaville.—Veuillez insérer dans vos Annales ce qui suit : J'ai obtenu un grand soulagement dans une maladie douloureuse par l'invocation de N.-D. des Oliviers, de plus, mon enfant était très souffrant, son mal est presque disparu par la récitation d'un chapelet et l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire, jamais je ne cesserai de prier une si tendre Mère.—Mme C. L.

St Narcisse.—Veuillez bien s'il vous plaît inscrire dans vos Annales ma guérison que j'ai obtenue après m'avoir bien recommandé à N.-D. du Rosaire et aussi à la bonne Ste Anne que si je revenais à la santé je le ferais inscrire dans les Annales du Rosaire et aujourd'hui je suis très bien et je leur dois mille remerciements

St Apollinaire.—Je vous envoie 50 centins pour recevoir vos Annales, j'ai obtenu de la Ste Vierge une guérison avec l'aide d'un médecin je l'en remercie beaucoup avec promesse de recevoir vos Annales tant que je vivrai ; veuillez publier s'il vous plaît.

Masson.—Il y a quelque temps je me suis abonnée aux Annales du T. S. Rosaire pour obtenir de la Ste Vierge la faveur de placer les 3 orphelins qu'elle m'avait laissés, aujourd'hui je viens remercier N.-D. du T. S. Rosaire de les avoir placés.

—Voulez-vous être assez bon de publier dans vos Annales du T.-S. Rosaire que j'ai été bien secourue durant ma maladie par la Ste Vierge dans une attaque d'inflammation d'intestins et aussi de m'avoir rendu le sommeil il y avait déjà une bonne secousse que je ne dormais pas.

Trois-Rivières.—J'ai obtenu une faveur par l'usage des roses bénites, la promesse de cette lampe et de publier dans les Annales.

—Je remercie N.-D. du Rosaire pour faveur obtenu avec promesse de la faire publier dans les Annales.

—Recevez ci-inclus la somme de 50 cts en reconnaissance d'une faveur temporelle obtenue et demande de nouvelle protection pour une grande faveur spirituelle et d'autre aussi temporelle.—Abonnée.

Sanday Bay.—Gloire, amour et reconnaissance à N.-D. du St-Rosaire, pour plusieurs faveurs obtenues, et je lui demande trois grâces spéciales.—D. J. C. V. Zélatrice.

—Ci-inclus 10cts. pour offrande que j'ai promis à N.-D. du T. St-Rosaire je me recommande bien à elle pour certaine maladie.—Abonnée.

St-Rosaire.—Sous ce pli \$1.00 en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Abonné.

Somersworth.—Je remercie N.-D. du T. St-Rosaire parce que mon enfant est en bonne santé maintenant. Merci beaucoup.—V. C.

Guimond.—Voici 55cts. que je vous envoie que j'avais promis pour avoir été retiré d'inquiétude par l'intercession de N.-D. du T. St-Rosaire j'avais promis que je le ferais publier dans les Annales s.v.p. de la publier comme il vous plaira.

—Veuillez s.v.p. inscrire dans vos Annales mille remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire pour une guérison après promesse de publier. Je demande aux Revds Pères de joindre leurs prières aux miennes afin d'obtenir de cette bonne Mère du ciel d'autres grandes grâces. Off. \$1.00.

St-Michel.—Ci-inclus \$1.00 pour messes basses pour les âmes de ma famille défunte, s'il n'en ont pas besoin pour les plus délaissées du purgatoire en remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur accordée.—Abonnée.

Woonsocket.—Sous ce plis vous trouverez un mandat de poste au montant de \$2.00 honoraire de quatre messes basses, trois pour remercier N.-B. Mère du Cap, pour faveurs obtenues, et la quatrième pour la prier de tout notre cœur de nous obtenir une grâce particulière.

Sorel.—Vous trouverez aussi sous même enveloppe 50 cts pour messe et 10 cts pour un cierge en remerciements pour faveur obtenue par ma fille.—Léo P.

St Hyacinthe.—Vous trouverez ci-inclus \$1.00 en actions de grâces pour faveur obtenue en l'honneur de N.-D. du Rosaire, 50 cts pour une messe d'actions de grâces et 50 cts pour messe pour les âmes du purgatoire.

Bic.—Veuillez s.v.p. publier dans vos Annales la guérison d'un bébé malade depuis longtemps obtenue par l'intercession de N.-D. du St Rosaire et Ste Anne après promesse d'abonnement aux Annales et de faire publier.—

—Ci-inclus \$3.00 pour grand'messe d'actions de grâces pour remercier la Ste Vierge. Et de plus 40 cts pour 5 lampes représentant cinq mystères pour une neuvaine.

St Adolphe.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue après promesse de le faire publier.—Une abonnée.

—On demande et fait demander aux lecteurs le retour d'un enfant éloigné.

—Ayant demandé des grâces avec promesse de publier je les ai obtenues et en remercie N.-D. du T. S. Rosaire et N.-D. du Bon Conseil. Off. 25c.—Dame J. R.

Ste Monique.—Après un pèlerinage au Cap de la Madeleine et avoir promis de m'abonner aux Annales et de le faire publier, j'ai obtenue un grand soulagement du catarrhe qui me faisait beaucoup souffrir.

Wotton.—Un jeune homme à qui je m'intéressait beaucoup voulait partir pour un pays étranger très éloigné je promis à la Ste Vierge que si elle changeait ses idées que je le ferais publier dans les Annales du Rosaire, j'ai été exaucée.

—J'ai obtenu deux grandes grâces après avoir promis une offrande de \$2.00 en l'honneur de la Vierge Immaculée et de St Joseph et j'ai aussi promis un abonnement d'un an de vos chers Annales en remerciement j'ai tout espoir d'être exaucé à l'avenir pour toujours de ces grandes grâces.—A. b. c.

Manchester.—C'est aujourd'hui que j'accomplis ma promesse envers N.-D. du T. S. Rosaire, ma petite fille était bien malade d'une grosse fièvre, je croyais la perdre et encore une fois j'eus recours à N.-D. du Cap et aussitôt que j'eus promis de publier l'enfant prit du mieux et elle est guérie.—Dame O. P.

Deschambault.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et je lui demande encore une autre grâce avec promesse de faire publier si je l'obtiens.—Une jeune fille abonnée.

St Elie.—Je ne puis assez remercier Dieu et N.-D. du Rosaire d'avoir guéri mon petit garçon d'un mal d'yeux qu'il souffrait depuis sa naissance après promesse de le faire publier dans vos Annales.—Abonnée.

Québec.—Une jeune mère de famille se recommande aux prières qui se font dans le sanctuaire et aux prières des abonnés pour obtenir la guérison d'une surdité partielle menaçant de devenir complètement, je promets \$5.00 à N.-D. du Rosaire si je suis exaucée j'envoie \$1.00 pour les Stations en espérant que la Ste-Vierge aura pitié de moi.

St-Banabé.—J'avais promis de faire inscrire dans les Annales du Rosaire si la Ste-Vierge nous préservait d'accident pendant la terrible tempête de

la nuit du 6 je fus exaucée et je viens m'acquitter de mon devoir mille remerciements à notre Bonne Mère.—A. B.

Louiseville.—Gloire amour et reconnaissance à N.-D. du St-Rosaire pour m'avoir accordé une heureuse maladie et le baptême à ma petite fille qui est grosse et grasse, je demande à cette bonne Mère la guérison complète de mon mari et aussi la grâce d'élever nos enfants dans la crainte et l'amour de Dieu.—Abonnée.

Nouvelle.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues. Je me recommande de nouveau à la puissante protection.—Abonnée.

Deschailons.—Je vous envoie \$1.00, 50cts. pour mon abonnement et l'autre 50cts pour la Ste-Vierge pour une faveur obtenue.

Montmorency.—Ci-inclus \$1.00 pour remerciement à N.-D. du Cap pour un objet retrouvé.

Cap-Santé.—Après avoir fait usage des roses bénites et promesse de publication je fus guéri de suite.

Holyoke.—Je vous envoie \$1.00 pour faire chanter deux basses messes une en l'honneur de N.-D. du Rosaire et l'autre en l'honneur de St-Gérard pour deux faveurs obtenues.

St-Jean des Piles.—s.v.p. inscrire dans les Annales du T. St-Rosaire mes remerciements à la Ste-Vierge pour une faveur temporelle accordée à mon mari; de plus veuillez accepter la somme de 40cts. pour faire brûler des lampes à ses intentions et qu'il ne lui arrive aucune accident.—Une Abonnée.

Louiseville.—Mille remerciements à cette Bonne Mère pour m'avoir obtenu mon diplôme avec: promesse d'abonnement à ses Annales, ce que j'ai fait. Je la remercie aussi d'une autre faveur obtenue en promettant de lui dire un rosaire, et je promis un offrande pour les stations si elle m'accorde trois autres faveurs.

Ste-Sophie.—Ma fille était atteinte d'une maladie sérieuse, irrégularités des plus graves depuis un ans. Les remèdes naturels ne paraissait rien faire, j'ai promis à N.-D. du Cap, si ma fille guérissait, 12 messes basses en son honneur. Nous avons prié et fait des neuvaines en l'honneur de la Ste-Vierge qui a enfin exaucé nos prières. Ma fille est complètement guérie et conserve l'apparence d'une excellente santé. Reconnaissance béni à Marie, notre bonne Mère, vers laquelle je suis heureuse de venir accomplir ma promesse de publier sur les Annales cette précieuse faveur.—Dame O. F.

Victoriaville.—Veuillez publier la guérison de ma petite fille atteinte de diphtérie après promesse d'une petite offrande.—Dame A. P.

Ste Eulalie.—Un abonné donne 50 cts pour messe et 25 cts en offrande en demandant l'insertion de ses remerciements pour la guérison qu'elle a obtenue.

Rivière Noire.—J'ai recommandé une personne dans les Annales du mois de juin et j'ai obtenu ce que j'ai demandé: J'envoie \$3.00 pour grand-messe et m'abonne à vos Annales.—C. R.

Québec.—Je viens m'acquitter d'une dette que je dois depuis longtemps à N.-D. du Cap et à St Antoine, pour deux faveurs obtenues.—Dme C. P.

Montréal.—Ci-inclus 50 cts promis à N.-D. du Cap en Avril dernier pour faveur demandée et obtenue.—E. D.

Ste Angèle de Laval.—Nous remercions la bonne Vierge pour grande faveur obtenue.—Dame G. S.

—Je demande pardon à N.-D. du Cap à la bonne Ste Anne et à Ste Marguerite d'avoir négligé de faire insérer dans vos chères Annales le baptême de mon enfant et le retour d'un autre enfant que l'on croyait perdu.

Sherbrooke.—Actions de grâces à N.-D. du Rosaire pour avoir retiré un jeune homme d'une mauvaise compagnie.

Ste Anne.—Merci à N.-D. du Rosaire et à N.-D. du S.-C. pour faveurs obtenues avec promesse de publier et promet de nouveau un gros grain.—Abonnée.

Valmont.—Merci à notre bonne Mère du Cap et à la bonne Ste-Anne d'avoir rétabli ma santé, ma fille s'est rendu au pied de notre bonne Mère du Cap l'en remercié des grâces obtenues, a fait son pèlerinage de Trois-Rivières au Cap à pied.—Dame S. P.

Ste Anne de la Pérade.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publier. Je lui adresse beaucoup de recommandations.—Abonnée.

Watertown.—J'envoie \$5.00 que je dois à N.-D. du Rosaire et je la remercie pour les faveurs obtenues.—A. D.

Shenley.—Ci-inclus 50 cts pour messe basse pour les âmes du purgatoire en remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue accordée.—A.L.

Ste Thérèse.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue après promesse de publier.—

St Pierre les Becquets.—Je vous envoie une piastre (\$1.00) pour deux messes basses à N.-D. du T. S. Rosaire que j'ai promises après m'avoir piqué un clou dans le genou, cela me tenait la jambe droite, aujourd'hui je suis bien et j'en remercie la Reine du Ciel notre bonne Mère.

Ancienne Lorette.—Mille remerciements à N.-D. du Cap, Ste-Anne St-Joseph, St-Antoine de Padoue au Bienheureux Père Pantalon pour avoir obtenue ma guérison après promesse d'inscription dans la revue.—Dme F.H.

Ste-Clothilde.—s.v.p. de publier dans les Annales. Une heureuse délivrance et la réussite dans une affaire très importante après promesse d'un rosaire et publication.—M. S. C.

St-Raymond.—Je désire faire inscrire dans les Annales du St-Rosaire une faveur spéciale, pour laquelle je garderai une reconnaissance éternelle, à cette bonne Mère, appelée à juste titre le refuge des désespérés.

Montréal.—Ci-inclus 50cts. pour messe d'action de grâce, et mille remerciements à ma bonne Mère, la Ste-Vierge pour avoir guéri deux personnes menacées de perdre la raison par suite de trouble avec promesse de publier, merci encore à N.-D. du St-Rosaire veuillez s.v.p. sur eux, et les protéger.—Une abonnée Dame J. O. A. D.

Chicot.—Je vous envoie un bon postal \$1.00 pour deux messes basses à N.-D. du Rosaire. L'une de ces messes était promise depuis longtemps aussi c'est une messe d'action de grâces et l'autre est pour demander de nouvelles faveurs.

Nicolet.—Ci-inclus 50cts. pour une messe en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire pour grâce obtenue et demande de conversions.

Stanford.—Ci-inclus 50cts pour honoraire d'une messe en l'honneur de N.-D. du St.-Rosaire pour une grâce obtenue et autres faveurs à obtenir.—Abonnée.

St-Alban.—Je vous inclus un bon de poste de 50cts. pour faire dire une basse messe pour remercier la Ste-Vierge et applicable aux âmes du purgatoire pour demander de nouvelles faveurs.

Ottawa.—Je vous envoie 50cts. pour guérison obtenue promesse faite de publier.—Dame A. R.

Batiscan.—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour grande faveur obtenue et lui demande d'autres grâces, off. 25cts.—Enfant de Marie.

—Je remercie N.-D. du Rosaire pour une grande grâce obtenue, je remercie N.-D. du Rosaire pour plusieurs autres faveurs obtenues ; étant orpheline je me recommande à N.-D. du Rosaire qu'elle continue de me protéger.—Delle M. T.

Lachevrotière.—Je vous envoie ci-inclus 50cts. pour le Sanctuaire de N.-D. du T. St-Rosaire en action de grâces.—L. M.

Montréal.—Voici \$1.00 en remerciement du mieux que j'éprouve de ma santé encore une fois je promets d'envoyer le reste promis après complète guérison.

—Ayant une grave maladie de peau mon mari et moi nous avons promis une grande messe en l'honneur de N.-D. du Rosaire si cela se passait sous peu de temps, ayant recour à elle je la remercirai mille fois.—Une abonnée.

Hull.—J'écris ces mots pour remercier N.-D. du Cap pour la guérison d'un mal de cerveau dont je souffrait beaucoup après avoir promis de faire brûler une lampe et de m'abonner pendant une année.—Dame O. L.

Forges Radnor.—Ci-inclus 50cts. en basse messe pour faveur obtenue et je remercie aussi la Ste-Vierge de toutes les faveurs qu'elle m'a obtenues.—Abonnée reconnaissante.

Plessisville.—J'ai promis 25cts à N.-D. du St-Rosaire et obtenu promptement la guérison de mon petit garçon avec promesse de publier dans les Annales.—Une abonnée dame J. V.

—Vous trouverez ci-inclus un bon de poste de 25cts. pour remercier N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue.

Isle aux Grues.—Mon garçon étant très dangereusement malade j'ai promis la somme de \$50.00, mais à condition qu'il fût dit 15 basses messes en l'honneur des 15 mystères du rosaire aujourd'hui mon garçon se porte bien.

—Ci-inclus \$1.00 en reconnaissance d'une faveur obtenue après promesse faite.—Une abonnée.

Montréal.—Mille remerciements à la Vierge bénie du Cap pour protections obtenues lui demandant protection spirituelle et corporelle.—Enfant de Marie.

Lower Sapin.—Je viens témoigner ma reconnaissance d'une guérison de côté pour être tombée dans ma porte : merci aussi pour une autre guérison.—Dame R. D.

Québec.—J'ai promis de m'abonner aux Annales et j'ai obtenu ce que j'ai demandé.—R. D.

Deschaillons.—Grâce à N.-D. du Rosaire et à St-Anne ma famille a obtenu de l'ouvrage, off. 60cts.—A. M. G. N.

Cap Santé.—Je reconnais que le rétablissement de ma santé après une maladie grave est due à N.-D. du Rosaire et à Ste-Anne.—N. E. P.

Auburn.—Je vous envoie \$4.00 de messes basses et d'action de grâces.—Dame C. R.

Thorne.—Vous trouverez aussi sous ce pli \$1.00 pour une personne qui désire faire brûler 12 cierges devant la statue de N.-D. du St-Rosaire pour la remercier des grâces qu'elle a accordées et pour lui demander encore des nouvelles faveurs.

Walterbury.—Grande reconnaissance à N.-D. du St-Rosaire aux Saintes Ames du Purgatoire et à St-Antoine, mille remerciements pour avoir obtenu une grande grâce.

St-Stuckeley.—Vous recevrez ci-inclus \$3.00 pour honoraire d'une grande messe en l'honneur de N.-D. du Cap pour succès obtenu dans'un examen.

St-Etienne des Grès.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour grâce obtenue.

Calumet.—Je viens remercier N.-D. du St-Rosaire pour une faveur obtenue.—Une abonnée D. B.

Ste-Anne de la Pérade.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour une guérison obtenue après promesse de la faire inscrire dans vos Annales et je me recommande de nouveau à elle pour d'autres faveurs que je voudrais obtenir.—Jeune fille.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	41	Malades.....	209
Vocations.....	50	Bonne mort.....	221
Familles.....	10	Conversions.....	101
Pères et mères de familles.....	214	Grâces temporelles.....	413
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	325
Jeunes gens.....	79	Emplois.....	70
Jeunes personnes.....	231	Heureux mariages.....	21
Institutrices et écoles.....	68	Succès dans entreprises.....	128
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	120
Premières communions.....	25	Intentions particulières.....	620
Infirmes.....	121	Ivrognes et blasphémateurs....	208

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4^e dizaine du chapelet pour es intentions recommandées, et la 5^e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	93
Conversions.....	112
Succès dans les examens.....	43
Réussite dans les affaires difficiles.....	29
Heureuse délivrance.....	24
Faveurs obtenues.....	362

Nécrologie

Mr. Léon, St-Ursule,— Dame Ocard Simard, Manchester.— Dame Théophile Déry, Proulxville.— Mr. Pierre Blais, Perronville.— Dame Paul Ferron, St-Barnabé.— Mr. Flavien Lapointe, St-Alexandre.— Dame Joseph Coté, Ottawa.— Delle Marie-Louise Laferrière, Deschambault.— Dame Maxime Germain, Deschambault.— Mr. Joseph Goudrault, St-Wenceslas.— Delle Lumina Pelletier, St-Philippe.— Dame John St-Croix, Perce.— Dame André Flynn, Perce.— Delle Olympe Boulanger, Perce.— Dme Elzéar Toupin, Cap-de-la-Madeleine.— Mr Olivier Toupin, Cap-de-la-Madeleine.— Dame Jean Corbin, Cap-de-la-Madeleine.— Mr. Nazaire Tessier, Ste-Anne de la Parade.— Delle Aurore Rosalda, Woonsocket.— Dame Georges Grégoire, Beauceville.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.